

<http://www.snetap-fsu.fr/Monsieur-le-Ministre-de-l.html>



**Monsieur le Ministre de
l'Agriculture, les services
publics dont vous avez la
charge, vos personnels et nos
usagers méritent des réponses**

Date de mise en ligne : mercredi 17 mars 2010

Date de parution : 30 mars 2010

!

- Nos Actions - Communiqués -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Ministère de l'agriculture Communiqué de presse [FSU](#)-[CGT](#)

Le mercredi 17 mars, les représentants des personnels (FSU et CGT) des services du Ministère de l'Agriculture ont porté ensemble leurs revendications sur la table du Ministre et attendent des réponses de sa part d'ici la fin mars !

D'emblée notre délégation a regretté l'absence du Ministre qui s'était engagé lors de l'interpellation qui lui avait été faite le 2 mars par 200 manifestants du [MAAP](#) à nous recevoir en personne...

Le Cabinet, représenté par Nicolas Trift, Conseiller technique chargé de l'enseignement, de la recherche et de l'emploi, Caroline Le Poutier-Helleisen, Conseillère technique chargée des filières animales et du cheval, Jean-Pascal Fayolle, Adjoint à la Directrice Général de l'Enseignement et de la Recherche, et Philippe Mérillon, Chef du Service des Ressources Humaines au Secrétariat Général, a tenu à nous indiquer que cette audience devait bien être conçue comme permettant de préparer celle avec le Ministre, dont nous attendons des réponses concrètes immédiates et non de vagues promesses.

Nos interventions se sont déclinées autour de deux thématiques, le devenir de nos missions de service public et l'impact des réformes en cours d'une part, et l'emploi et les moyens pour continuer d'assurer celles-ci au service des usagers d'autre part.

Ainsi, les secteurs de l'enseignement, des haras nationaux, de l'[ONE](#), des services territoriaux ([DDAF](#)) et vétérinaires ([DSV](#), abattoirs), de FranceAgriMer et de l'[ASP](#)... ont-ils pu tour à tour exprimer à la fois le malaise profond qui va s'accroissant dans l'ensemble des services dégradés du MAAP, soumis aux pressions aveugles de la Révision Générale des Politiques Publiques ([RGPP](#)) et à son cortège de réformes régressives, celles de l'enseignement s'apparentant à la même asphyxie organisée de l'appareil public.

- Les agents de l'**Enseignement Agricole Public** attendent des réponses et des engagements :
- sur l'absence de nouvelles fermetures de classes et l'arrêt des plafonnements des effectifs élèves, pour une priorité sans équivoque donnée à l'offre publique d'enseignement agricole ;
- sur l'absence d'élèves de la voie professionnelle en difficulté sans solution à la rentrée, pour un maintien de parcours en 4 ans et d'un vrai diplôme du [BEPA](#) (actuellement sur un échantillon de 14 [régions](#), seulement 3 envisagent un dispositif du type « classe spécifique » préparatoire au BEPA...) ;
- sur l'absence de classes en responsabilité sans formation pour les nouveaux enseignants, pour un retrait de cette réforme de la formation des maîtres ;
- sur l'absence de mutation d'office, comme de licenciement de contractuels, pour de véritables mesures de

dé-précarisation et l'amélioration sans délai des conditions de travail en [CFA-CFPPA](#) ;

- sur l'absence de suppressions d'emplois sur 2011 et 2012, pour que l'[EAP](#), ses personnels et ses usagers sortent du désarroi dans lequel ils sont plongés depuis plusieurs années maintenant.
- Les agents de l'ONF (**Office National des Forêts**) attendent des réponses et des engagements :
 - sur le taux de suicide qui rapporté au nombre d'agents dépasse à l'ONF celui de France Télécom, la responsabilité pénale de l'employeur pouvant ici aussi être engagée !
 - sur des réductions d'emplois qui doivent cesser immédiatement et durablement ;
 - sur la nomination d'un médiateur externe à l'établissement pour permettre de relancer un dialogue social totalement bloqué avec l'actuelle direction de l'ONF ;
 - sur l'ouverture en urgence d'une table-ronde sur la politique forestière, afin de repartir des besoins réels de la forêt française, de ses acteurs et des missions comme des moyens nécessaires pour y répondre ;
 - * sur l'annulation du projet de délocalisation à Compiègne du siège qui va être supporté financièrement par l'ONF au mépris des agents et du bon fonctionnement de l'établissement.
- Les agents des **services vétérinaires et des abattoirs** attendent des réponses et des engagements :
 - sur les dotations d'effectifs (suppression d'emplois, non renouvellement des départs...), la précarité et les conditions de travail ;
 - 80% des Troubles Musculo-Squelettiques ([TMS](#)) dans la Fonction Publique se concentrent au MAAP, dont 80% chez les personnels des abattoirs ;
 - la diversification des tâches en abattoirs, réforme engagée en 2001, n'a jamais véritablement été mise en place. La RGPP, du fait de la réduction continue des postes, accentue les risques encourus. Il est plus que temps de remettre des personnels dans les abattoirs comme dans les DSV !
 - sur une mise en place rapide de protocoles-cadres, relatifs aux conditions de travail et aux heures d'ouverture des abattoirs, entre industriels du secteur et administration ;
 - sur des garanties de non transfert des missions en matière de santé animale aux vétérinaires libéraux, dans le cadre des Etats Généraux du Sanitaire qui se déroulent en ce moment...
 - sur le maintien des missions dans les criées.
- Les agents des **Haras nationaux** attendent des réponses et des engagements :
 - sur l'arrêt sans délai de l'éclatement et de la privatisation de leur établissement, et le retrait du projet de [GIP](#), dont même les socioprofessionnels ne veulent pas ;
 - sur l'annulation des 147 suppressions d'emplois et des sites !
 - sur renouvellement à minima de tous les emplois [CDD](#).
- Les agents de l'**Agence de Service et de Paiement et de FranceAgriMer** attendent des réponses et des engagements :
 - sur l'annulation des 455 suppressions d'emplois programmées ;
 - * sur la précarisation de l'emploi et l'externalisation des missions ;
 - sur les conditions d'intégration dans les corps du MAAP ;
 - * sur la négation manifeste de la dimension pédagogique, explicative du métier, pour réduire la tâche de contrôle à une approche purement répressive, les outils informatiques et satellitaires ne remplaçant pas le contact direct et le temps passé auprès des professionnels...
- Les agents des **directions départementales (ex-DDAF)** attendent des réponses et des engagements :
 - sur l'annulation des 13% d'emplois supprimés au budget 2010 ;
 - sur la restauration de leur identité, le respect de leurs compétences ;
 - sur le maintien et la reconquête des missions : rétablissement de leurs missions techniques et d'ingénierie.....

Le Cabinet a tenu à indiquer que **la modification très large des missions entraînant pour les agents un malaise et une perte de sens vis-à-vis du métier et des missions au service de la population était un fait**

incontestable.

De même, concernant la précarité endémique au sein du MAAP, le Cabinet reconnaît « qu'un plan déprécarisation serait opportun », jugeant « cette demande et solution légitime ». Mais, il a aussitôt ajouté que ce plan de titularisation n'est pas annoncé pour demain et précisé que « ni vous ni moi ne pouvons influencer sur la RGPP et la constante de suppression d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite ».

Les représentants FSU et CGT se sont bien entendu inscrits en faux, sur cette posture d'impuissance feinte, le Ministre, sous la pression des personnels (blocage des centres de correction d'écrits d'examens...), s'étant employé dès sa prise de fonction à réunir les conditions d'un moratoire sur les suppressions d'emplois pour 2010 dans l'EAP, reconnaissant de fait que l'étiage était atteint...

De même a-t-il été amené à renoncer à la fusion contrainte de l'IFN et de l'ONF !

Par ailleurs, il convient de souligner qu'en fait sur l'ensemble services du MAAP, hors enseignement, ce sont trois fonctionnaires sur quatre qui ne sont pas remplacés, loin du un sur deux affiché !

De même, on ne saurait accepter le discours tenu par le Cabinet de Bruno Le Maire, qui se résume au final à chercher « comment se mettre en position de projet, celui-ci visant en fait à anticiper les suppressions d'emplois plutôt qu'à les subir, sachant qu'on ne sait plus faire dans certains secteurs, mais qu'on pourrait continuer dans d'autres... » !

Enfin, alors que le Cabinet du Ministre évoquait dans le vague la nécessité de « trouver une méthode », de « caler un calendrier à partir de rythmes différents », de « préciser la configuration de l'audience prochaine avec le Ministre », notre détermination à voir aboutir tous ensemble les revendications légitimes des personnels du Ministère de l'Agriculture lui a été clairement signifiée sur fond d'amplification à venir de la mobilisation interservices en région, dans la poursuite de l'action unitaire conduite au Salon de l'Agriculture le 2 mars.

C'est sur la base des réponses que le Ministre de l'Agriculture doit adresser d'ici à la fin mars, quant au devenir des services publics dont il a la responsabilité, que les personnels et leurs organisations syndicales décideront des suites et de l'ampleur à donner à leur mouvement unitaire et interservices !

Paris, le 22 mars 2010